

Association
La Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts
(Mairie de Domme 24250 DOMME)

Au sommaire :

- Le mot du président
- Dernière Assemblée générale
- Travail de débroussaillage
- Balustrade du Belvédère: c'est parti !
-
- Le pillage des remparts existe encore
- Et le rabotage des portes aussi...
- Lu

Le mot du président :

- La communication entre ses membres est un élément essentiel de fonctionnement de toute association. La nôtre compte près de 200 membres qui sont dispersés non seulement dans le canton de Domme, mais aussi dans le reste de la France et il nous a paru nécessaire de créer un petit bulletin d'information qui, tous les trois mois, devrait vous donner des informations sur nos activités. L'usage de plus en plus généralisé du courriel en facilitera la diffusion et, pour ceux qui n'ont pas accès à cet outil, un envoi postal leur sera fait.
- A l'occasion de ce premier numéro, je tiens à remercier la nouvelle municipalité de Domme pour le soutien qu'elle apporte à notre association, mais surtout pour l'énorme travail qu'elle a déjà accompli pour rattrapper le retard pris au cours des dernières années dans le domaine de la restauration de notre patrimoine.
- Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire au cours de la dernière AG qui s'est tenue salle de la Rode le 31 janvier dernier, nous sommes repartis comme autrefois avec la ferme détermination d'œuvrer pour conserver, restaurer et réhabiliter le riche patrimoine que les Dommois eux-mêmes ont trop tendance à oublier.

Dernière Assemblée générale

- Chaque membre de l'association a reçu par courrier postal le compte rendu de cette assemblée générale ordinaire qui s'est tenue, conformément aux statuts, le samedi 31 janvier 2009, salle de la Rode.
- Rappelons-en les principaux points. Le quorum requis fixé à 73 a été très largement atteint (106 votes, présents et procurations, ont été exprimés). Et a permis d'approuver le rapport moral ainsi que les comptes de l'association.
- Le nouveau conseil d'administration qui s'est réuni dans les jours qui ont suivi (XX Février 2009) a permis d'élire le nouveau Bureau pour l'année 2009 :
 - Président : Jean Fageolles
 - Vice Présidents : Louis Laidet et Yves Roulleaux
 - Secrétaire : Sophie Baudinaud
 - Secrétaire adjointe : Odile Demange
 - Trésorier : Nadine Eymery

Travail de débroussaillage

- Au cours des mois de janvier et février, l'équipe municipale a fait un remarquable travail de débroussaillage sur les remparts, coté sud, entre la porte Delbos et la porte de la Combe. Le lierre et les arbustes déjointsaient les pierres et fragilisaient la muraille. Celle-ci d'ailleurs finissait par ne plus être perçue par les visiteurs arrivant sur la bastide depuis la vallée. Et un très gros travail a été également entrepris par une équipe de bénévoles de la commune au château du Roy. Grâce à eux, on peut maintenant commencer à voir les murailles du château en venant de Cénac et cela donne une idée de ce que cela donnera lorsque ce travail sera terminé. On pourra enfin admirer cette superbe bâtisse qui domine fièrement la vallée de la Dordogne à l'entrée de la vallée. Bravo donc aux équipes et bon courage car il reste encore à faire beaucoup de travail pour rattrapper le retard.

La balustrade du Belvédère c'est parti !

- Au cours de la réunion de la Commission d'Urbanisme qui s'est tenue le 16 octobre dernier, la municipalité de Domme a confirmé le projet tel qu'il avait été arrêté par la précédente municipalité et a décidé de lancer sa réalisation en procédant en trois tranches de travaux. Notre président a été chargé de contacter les entreprises pour que celles-ci établissent des devis réactualisés concernant la première tranche. La réalisation d'un plan, en vue de déposer une demande de permis d'aménager, a été confiée à M. Eric Pietrowski. Ce dernier a remis son projet en mars et la demande a aussitôt été faite. Les travaux devraient pouvoir commencer dès que l'ABF aura donné un avis favorable.

- **Le pillage des remparts existe encore**

- A partir du XVI ou XVIIème siècle, lorsque les murailles n'avaient plus leur vocation de protection de la cité, beaucoup d'habitants de la bastide et même d'ailleurs utilisèrent les blocs de pierre taillées de la muraille pour construire leurs maisons. On pourrait penser que ces temps sont dévolus. Eh bien non ! Il faut se rendre à l'évidence, on pille encore de belles pierres sur les remparts de notre bastide. Un exemple parmi d'autres : une belle pierre qui devait mesurer 30X20X60 à 70cm a été descellée entre la porte Delbos et la porte de la Combe en janvier dernier. Voir la photo ci-jointe. Alors si vous connaissez la personne qui a « emprunté » ce morceau de patrimoine, vous seriez aimable de lui demander de faire preuve de citoyenneté en la ramenant

à sa place... Nous nous chargerons alors de la resceller.



- **Et le rabotage aussi...**

- Amusez vous à vous placer dans l'axe de la porte Delbos. Vous remarquerez que le style gothique a été modifié depuis que les camions ont remplacé les charrettes pour apporter les marchandises dans notre bastide. Comment éviter que ce phénomène se poursuive ? Il y a sûrement une solution mais cela suppose que les livreurs et nos commerçants-hôteliers s'entendent pour que cette fonction vitale respecte le patrimoine qui fait vivre tout le monde, y compris et surtout ... commerçants et hôteliers.





- Vue depuis la rue descendante Delbos
- Vue depuis l'extérieur de la porte
- Le même constat peut être fait au niveau de la porte des Tours.

- **Lu**

- GEO-Histoire, numéro hors série Avril-Mai-Juin 2009, consacré aux Templiers. Un article assez médiocre (texte et photos) sur les graffitis de la porte des Tours. Domme n'est ni situé en France, ni signalé pour ses caractéristiques intéressantes.
- « Cénac-Domme de Domme-Vieille à nos jours » de Anne Bécheau, Edition Association Le Capiol. Prix de souscription 23 Euros. Sortie prévue courant deuxième semestre 2009. Cet ouvrage est une invitation à une balade patrimoniale, historique et humaine sur les territoires de Domme et Cénac.
- *Tout adhérent ayant une adresse e-mail voudra bien la faire connaître à jean.fageolles@free.fr*